

UNE AIDE FINANCIÈRE  
DE 200 € PAR MOIS



# LYCÉENS, APPRENTIS,

vous allez obtenir votre CAP, bac pro,  
bac technologique, brevet professionnel



Vous  
recherchez  
votre  
premier  
emploi

arpe

**Vous êtes boursier,  
vous êtes apprenti  
et disposez  
de faibles ressources**



**Vous pouvez bénéficier  
d'une aide pour la recherche  
de votre premier emploi  
pendant 4 mois**

## MODE D'EMPLOI POUR DÉPOSER VOTRE DEMANDE

à partir du 12 juillet après obtention de votre diplôme

1



Remplissez le formulaire  
de demande en ligne sur  
**education.gouv.fr/arpe**

2



Le formulaire vous  
sera renvoyé par mail

3



Imprimez  
le formulaire  
et signez-le

4

Envoyez par courrier  
à l'adresse indiquée  
sur le formulaire de  
demande imprimé  
les pièces suivantes :



le formulaire  
de demande



votre relevé  
de notes  
de l'examen<sup>(1)</sup>



votre attestation de bourse<sup>2</sup>  
ou l'avis d'impôt 2016  
si vous êtes apprenti



une copie  
de votre pièce  
d'identité

(1) Pièces fournies par votre centre d'examen, (2) par votre établissement

Plus d'infos : **education.gouv.fr/arpe**